



La Coopération internationale finlandaise

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La politique de coopération au développement

La politique de coopération au développement englobe les principes et les lignes maîtresses régissant les interventions que la Finlande mène en vue d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement et de leurs populations. Elle s'inscrit dans la politique extérieure de la Finlande et, à la fois, au-delà de celle-ci : la politique de coopération au développement intègre tous les secteurs politiques influant sur la position des pays en développement que ce soit sur le plan international ou sur le plan national. Le Conseil des ministres a adopté en février 2004 un programme politique de coopération mettant un accent particulier sur l'importance de faire valoir les intérêts des pays en développement dans les domaines de la politique de sécurité, commerciale, environnementale, agricole et forestière, d'immigration et de société de la connaissance.

La coopération au développement

La coopération au développement consiste en tout effort d'ordre pratique en vue d'améliorer la situation des pays en développement. Il s'agit réellement de coopération : par exemple la coopération bilatérale au développement mise en œuvre par la Finlande se fonde sur des négociations et des accords conclus avec chaque pays partenaire.

La coopération au développement représente l'un des moyens en vue de mettre en œuvre la politique de coopération. Parmi ces nombreux moyens, par exemple en matière de politique commerciale, les avantages accordés pour faciliter les importations des produits des pays en développement.

L'aide au développement

Auparavant, la coopération au développement s'appelait aide au développement : les interventions revenaient à faire parvenir des subventions plutôt qu'à mettre en place une coopération équitable. L'aide au développement est néanmoins toujours de mise comme terme. Elle fait référence aux quantités de subventions et aux montants requis par la mise en œuvre de la coopération au développement. En 2004, par exemple, l'aide finlandaise au développement a été de 545,6 millions d'euros.

Pourquoi la Finlande s'engage-t-elle vis-à-vis de la coopération au développement ?	4
Quel type de développement la Finlande s'engage-t-elle à fomenter ?	6
Combien coûte la coopération au développement ?	8
Qui se consacre à la coopération au développement ?	10

Qu'est-ce que la pauvreté? 12

Les Buts du Millénaire 13

La coopération bilatérale 14

La coopération multilatérale 16

**La coopération au développement
menée par l'Union Européenne 18**

L'aide humanitaire 20

**La coopération au développement
menée par les organisations non
gouvernementales 22**





Pourquoi la Finlande s'engage-t-elle vis-à-vis de la coopération au développement ?

Les Finlandais valorisent la coopération au développement. Plus de 70 pour cent des Finlandais estiment la coopération finlandaise au développement assez efficace et réussie. Environ trois sur quatre désiraient augmenter l'aide finlandaise au développement par rapport au niveau actuel.

(Enquête menée par Taloustutkimus Oy, octobre 2003).

Cela se fonde sur la justice.

Le monde est plus prospère que jamais. Pourtant, sur les quelque 6 milliards d'habitants, 1.2 milliards soit un habitant sur cinq doit subsister avec moins d'un dollar US par jour. Chaque jour, 25 000 personnes meurent de faim et chaque année*), dix millions d'enfants âgés de moins de 5 ans meurent victimes de maladies contre lesquelles il serait facile de trouver des moyens de prévention ou des remèdes.** Il serait moralement insoutenable de ne pas s'attaquer à ces iniquités. Tous les pays riches de la planète subventionnent la coopération au développement.

Cela implique un engagement responsable.

Les communautés humaines civilisées se caractérisent par l'engagement que celles-ci ont contracté en faveur du bien-être de leurs membres les plus nécessiteux. La mondialisation et les relations globales accrues ont contribué à ce que de plus en plus de personnes comprennent le monde comme étant une communauté dont les membres se doivent de se responsabiliser de leur bien-être commun. Soutenir les pays en développement implique une responsabilité globale.

L'intérêt de la Finlande est également en jeu.

Au cours de ces dernières années, nous avons pu constater de manière dramatique comment des événements survenus en apparence bien loin de la Finlande ont pu aussi avoir des retombées sur la sécurité et le bien-être des Finlandais. Un conflit armé ou une crise tenaillant un pays peut avoir des retombées

imprévisibles sur la sécurité ou l'économie d'autres pays et zones géographiques. Grâce à la politique de coopération et à la coopération au développement, nous pourrions faire face à des menaces pour la sécurité lesquelles n'excluent pas la Finlande non plus, telles que la criminalité internationale, les sinistres environnementaux, les drogues, les maladies et les flux migratoires incontrôlés. La coopération au développement représente un investissement dans le futur.

La Finlande s'est engagée vis-à-vis du développement

Les Nations Unies ont adopté en 2000 *La Déclaration dite du Millénaire*. Quelque 200 pays ont l'approuvée, y compris la Finlande, et la séance extraordinaire portant sur cette Déclaration fut présidée par la Présidente de Finlande, Tarja Halonen. La Déclaration du Millénaire intègre 8 Buts en matière de développement. Ils seront mis en œuvre en vue de la résolution, avant 2015, des grands problèmes en matière de développement auxquels le monde s'affronte. Par conséquent, la Finlande s'est engagée sur le plan international à donner son soutien aux pays en développement et à fomentier la coopération au développement.

*) Source: WFP

**) Source: Unicef





**Quel type de développement la Finlande
s'engage-t-elle à fomentier ?**

CHINE, VEIKKO RUOHOTIE

La politique finlandaise de coopération au développement prend appui sur la Déclaration du Millénaire, son but primordial consistant à réduire la pauvreté. La mise en œuvre des interventions de coopération se conjuguera sur le respect des femmes et des fillettes, celui de l'égalité des sexes et d'autres formes d'égalité sociale ainsi que celui du bien-être des enfants, des handicapés, des peuples indigènes et des minorités ethniques et aussi de l'environnement. Ces principes détermineront à leur tour les types d'initiatives et de partenaires auxquels la Finlande destinera son aide. Toute initiative sera décortiquée avant que l'on procède à la prise de décision de subvention dans l'optique environnementale et de la condition féminine.

Les principes maîtres en matière de politique finlandaise de coopération sont :

- l'engagement vis-à-vis des valeurs et des buts formulés par la Déclaration du Millénaire ;
- l'ampleur de l'engagement sur le plan national et le caractère conséquent et cohérent dans tous les domaines politiques ;
- l'engagement vis-à-vis du respect des droits humains définis par les conventions internationales ;
- le principe de développement durable ;
- le concept de financement de grande envergure : l'aide au développement seule ne suffira pas pour améliorer le niveau de vie des pays en développement mais devra être renforcée par le biais de fonds engendrés par exemple par des investissements, le commerce, des économies publiques et privées ainsi que sous forme de prêts ;
- le partenariat : le développement requerra la participation des secteurs public et privé ainsi que de la société civile dans les différents pays tout comme sur le plan international ;
- le respect du pouvoir décisionnel et de la responsabilité des pays en développement et de leurs populations : les contributions finlandaises seront destinées à appuyer les efforts déployés par chaque pays en matière de développement ;
- un engagement à long terme, la transparence et la prévisibilité.





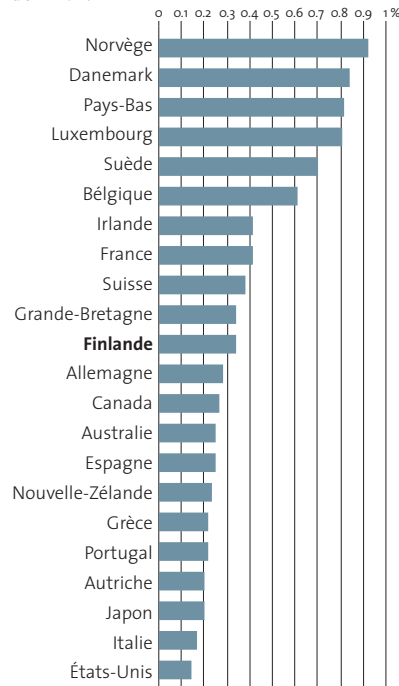
**Combien coûte la coopération au
développement ?**

MOZAMBIQUE, MARTTI LINTUNEN

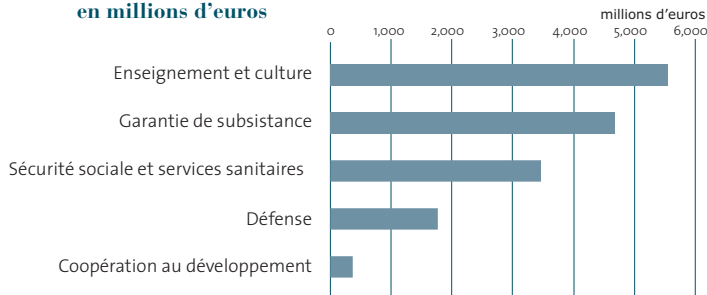
On établit en général des comparaisons entre les subventions octroyées par les pays riches, ventilées par le pourcentage des subventions de coopération du produit national brut (PNB) du pays donateur. Cela permet de produire des données comparatives, à partir de l'alignement des petits et des grands pays.

À l'ONU, l'on a convenu que les pays riches devraient destiner 0,7 pour cent de leur PNB à la coopération au développement. La Finlande est encore loin d'atteindre cet objectif. En 2004, l'aide finlandaise s'élève à 0,38 pour cent du PNB. Le programme du Gouvernement prévoit que la Finlande élèvera les subventions à la coopération au développement au taux de 0,7 pour cent du PNB avant 2010, si l'évolution économique générale le permet. Les pays voisins, le Danemark, la Norvège et la Suède, destinent chacun deux fois plus de subventions à la coopération au développement par rapport à la Finlande qui se situe au niveau moyen parmi les donateurs de l'Union Européenne. La comparaison établie par l'OCDE nous confère la neuvième place entre les pays donateurs les plus importants du monde.

La part de la coopération au développement dans les pays de l'OCDE, % du PNB:



Subventions et parts correspondant à certains frais engagés par l'État, dans le budget de l'État de 2003, en millions d'euros



En termes financiers, en 2004, 545.6 millions d'euros ont été destinés à la coopération au développement; autrement dit, chaque Finlandais soutient avec plus de 100 euros par an la coopération au développement. Les citoyens estiment la part de la coopération au développement des frais engagés par l'État comme étant plus élevée qu'elle ne l'est en réalité. Les subventions destinées à la coopération au développement sont relativement peu élevées par rapport à certains autres frais et ne représentent aucune grande menace pour la mise en oeuvre de la sécurité sociale nationale.



Qui se consacre à la coopération au
développement ?

L'idée fondamentale de la coopération au développement est que chaque pays en développement se doit de prendre en charge son propre développement, tout en déterminant les priorités et les besoins de celui-ci. Les pays donateurs, les organisations internationales et d'autres financiers, certes, contribuent à cette définition de priorités ainsi qu'à la mise en œuvre pratique de la coopération, mais en dernier lieu, le pouvoir décisionnel et la responsabilité incombent à chaque pays en développement et à ses propres citoyens.

Il est fréquent que le pays en développement dispose lui-même de sa propre stratégie en vue de réduire la pauvreté. Cette stratégie intègre les données sur la situation économique et sociale du pays concerné et englobe des moyens en vue d'améliorer les conditions de vie et l'économie. La stratégie intègre, en outre, une analyse économique, un plan de financement et un

système de suivi et d'évaluation. La mise au point de la stratégie en vue de réduire la pauvreté est un long processus auquel contribuent, à part les autorités des pays en développement eux-mêmes et différents groupes d'intérêt, les coopérants internationaux tels que la Banque Mondiale, les organisations des Nations Unies et les pays donateurs.

La mise en œuvre de la coopération au développement se fonde sur la stratégie en vue de réduire la pauvreté de chaque pays en développement concerné. Y contribuent, non seulement des autorités et des organisations internationales, mais aussi des ONG, des entreprises et d'autres acteurs sociaux, dans les pays en développement tout comme dans les pays industrialisés. La coopération au développement compte sur des milliers de Finlandais travaillant dans des organisations internationales, des entreprises, des ONG et l'administration de coopération au développement.

Comment participer à la coopération au développement ?

Pour ceux qui veulent s'investir dans la coopération au développement, il y a l'option du bénévolat ou bien celle de postuler pour des missions de coopération.

Une forme de bénévolat sur le plan national consiste à participer aux activités menées par quelque organisation de coopération. Ces organisations offrent des emplois pour des techniciens dans différents domaines sur le plan national tout comme sur le plan international et recrutent des travailleurs bénévoles pour des missions dans les pays en développement.

Pour plus d'informations sur les organisations de coopération internationale au développement subventionnées par le Ministère des Affaires Étrangères, veuillez consulter le catalogue portant sur les projets menés par les ONG, publié par le Ministère. Vous pouvez aussi vous adresser au Centre de services pour la coopération au développement (KEPA) qui est le centre de coopération de toutes les organisations finlandaises engagées en faveur des questions globales et en matière de développement. Le programme pour le bénévolat est pris en charge par ETVO : programme pour le bénévolat du Sud.

Le Ministère des Affaires Étrangères recrute annuellement plus de 100 personnes pour des missions au sein des organisations de l'ONU, celles oeuvrant pour la gestion civile de crises, celles au sein de l'Union Européenne ainsi que celles dans le cadre du programme pour le bénévolat de l'ONU (UNV). Ces missions requièrent normalement un diplôme d'études supérieures et une bonne maîtrise des langues. Les étudiants peuvent postuler pour des stages professionnels par l'intermédiaire du Centre de la mobilité internationale (CIMO). Des entreprises finlandaises de consultation et des agences de l'État, chargées de la mise en œuvre dans la pratique des initiatives de coopération, proposent également des missions en matière de coopération au développement.

Le Ministère des Affaires Étrangères se charge de l'administration de la coopération publique au développement. Il recrute le personnel administratif et diplomatique selon un calendrier préétabli.



Qu'est-ce que la pauvreté?

Dans des contextes internationaux, la pauvreté est souvent définie en termes financiers : lorsqu'une personne dispose de moins d'un dollar US par jour, on parle d'*extrême pauvreté*. Le niveau de revenus ne constitue pourtant qu'un baromètre. Le programme en vue de développement ou l'UNDP de l'ONU a mis au point une autre mesure dite *l'indice de développement humain*. Il traduit la position de différents pays sur une échelle qui intègre, non seulement le niveau de revenus, mais aussi l'espérance de vie, le degré d'alphabétisation et d'autres facteurs ayant trait au niveau d'éducation.

La pauvreté est synonyme de :

- mauvaise alimentation ou de famine
- pénurie d'eau pure
- conditions précaires de logement
- manque d'éducation et de soins sanitaires
- marginalisation
- insécurité
- possibilités inexistantes d'influer sur ses propres conditions de vie

Les Buts du Millénaire

Conformément aux buts définis par l'ONU en matière de développement, l'on devra, avant 2015,

1. réduire de moitié le nombre de personnes à l'échelle mondiale vivant dans une extrême pauvreté et dans la famine,
2. rendre accessible la scolarité de base à tous les enfants,
3. s'attaquer à l'inégalité des sexes dans tous les cycles d'éducation,
4. réduire de deux tiers la mortalité infantile chez les enfants âgés de moins de cinq ans,
5. réduire la propagation de la pandémie VIH/sida, de la malaria et d'autres importantes maladies infectieuses,
6. favoriser le développement durable de l'environnement et par exemple réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable pure,
7. créer un partenariat global en matière de développement.

Ce partenariat global fait référence aux actions suivantes menées par les pays industrialisés en vue d'améliorer la situation des pays en développement : le financement en matière de développement ; la mise au point d'une réglementation équitable sur le commerce ; l'allègement de la charge de la dette des pays en développement ; l'accès aux médicaments ainsi que les efforts en vue de faire profiter aux pays en développement des avantages en matière d'informatique.



La coopération bilatérale

TANZANIE, MARTTI LINTUNEN

La coopération bilatérale est axée sur l'aide destinée aux pays les plus nécessiteux. Elle est menée dans huit pays, en Afrique : en Éthiopie, au Kenya, au Mozambique, en Zambie et en Tanzanie ; en Asie : au Népal et au Vietnam, et en Amérique Latine : au Nicaragua. La Finlande mène aussi des programmes d'aide d'envergure moins importante avec d'autres pays.

Parmi les principaux pays partenaires de la Finlande, certains sont en passe de rejoindre le groupe de pays en développement plus avancés. Avec ceux-ci, nous recherchons actuellement des formes novatrices de coopération et déployons des efforts en vue d'appuyer le

développement du commerce, des afflux d'investissements et du secteur privé. Il convient de citer par exemple l'Égypte, la Namibie et le Pérou.

La Finlande participe également aux initiatives en vue de développer certains pays ou zones ravagés par des crises et en voie de reconstruction. Cette aide est de nature provisoire et se canalise dans les limites du possible à travers des systèmes internationaux de financement conjoint. C'est le cas de l'Afrique du Sud, de la zone occidentale des Balkans, du Timor oriental, de l'Afghanistan et de l'Irak.

La coopération par programmes

Le point de départ ou unité de base en matière de coopération au développement, consiste depuis longtemps à mettre en place un projet réunissant les caractéristiques suivantes : le pays donateur peut choisir par exemple de foment le développement de l'administration forestière d'une province donnée du pays partenaire ou bien de construire un système de canalisations et d'égouts dans une ville donnée de ce pays. La coopération en matière de projets se transforme de plus en plus en coopération par programmes. Celle-ci consiste à cibler, plutôt qu'un projet isolé, un ensemble de plus grande ampleur : les programmes de développement élaborés par le pays partenaire lui-même, portant par exemple sur un secteur administratif particulier, par exemple l'enseignement, ou directement le budget de développement du pays partenaire.

La coopération par programmes limite la possibilité du pays donateur de choisir pour son programme d'aide certains projets. D'autre part, elle foment la coopération entre donateurs et les efforts en vue d'intégrer le financement provenant de différentes sources en un seul fonds ou « corbeille ». Lorsque la Finlande participe à la coopération par programmes menée au Mozambique, cela veut dire qu'elle est présente à la même table ronde où la Banque Mondiale, les Nations Unies et les autres donateurs négocient avec le Mozambique les secteurs pour lesquels allouer des subventions ou même le programme portant sur le développement du pays entier. Les donateurs requièrent des récepteurs d'aide des programmes réalistes et une transparence dans les rapports.

Pour les pays en développement, la coopération par programmes équivaut à une administration considérablement allégée et à une allocation plus raisonnable de fonds peu abondants. La gestion et le suivi de projets isolés financés par différents donateurs minent les ressources des pays en développement et le respect des recapitulations d'attentes formulées par les donateurs peut entraîner le fractionnement de l'aide et le chevauchement des projets. C'est pourquoi l'on parvient à une responsabilité financière accrue lorsque les décideurs et les fonctionnaires du pays en développement, responsables auprès de leurs citoyens, distribuent eux-mêmes leurs propres fonds.





La coopération multilatérale

PÉROU, MARTTI LINTUNEN

La coopération multilatérale consiste à canaliser l'aide par l'intermédiaire des organisations internationales dont il convient de mentionner celles relevant des Nations Unies et, d'autre part, les entités internationales de financement. Presque la moitié des fonds de coopération au développement sont alloués à cet effet. La Finlande participe au pouvoir décisionnel des organisations internationales dans leurs assemblées, leurs conseils d'administration ou d'autres organes administratifs.


Les Nations Unies et ses organisations subordonnées constituent le canal le plus important pour la coopération internationale finlandaise au développement. La majeure partie de l'aide finlandaise octroyée à l'ONU est destinée à quatre organisations de l'ONU : le Programme en matière de développement (UNDP), l'UNICEF, le Fonds pour la population de l'ONU (UNFPA) et le Programme alimentaire (WFP). Outre ces quatre organisations, nous axons notre coopération sur des organisations jouant un rôle vital par rapport aux buts formulés par la Déclaration du Millénaire. Parmi celles-là, il convient de mentionner l'UNESCO, l'OMS, l'OIT, la FAO et l'UNEP (le Programme pour l'environnement de l'ONU).

Les entités internationales de financement consentent des prêts et proposent une consultation d'aide technique. Elles mettent en œuvre et financent également des recherches portant sur les thèmes en matière de coopération et en publient les résultats. Les plus importantes entités de financement de coopération financées par la Finlande sont le Groupe de la Banque Mondiale intégrant non seulement la Banque Mondiale et l'Organisation internationale pour le développement (IDA) mais aussi trois entités particulières de

financement, ainsi que les Banques pour le développement de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique Latine. Outre le Fonds pour le développement régional, la Finlande est membre du Fonds international pour l'agriculture (IFAD) et du Fonds global pour l'environnement (GEF).

Les organisations de l'ONU et les entités de financement pour la coopération ont au cours de ces dernières années mené leur coopération mutuelle de manière plus concertée. Pour illustrer ceci, la Déclaration du Millénaire et les Buts en matière de développement formulés par celle-ci ont été pleinement approuvés non seulement par les organisations de l'ONU mais aussi par les entités de financement.





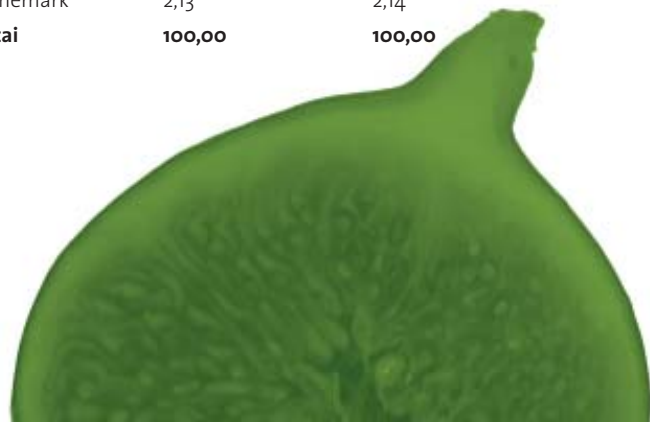
La coopération au développement
menée par l'Union Européenne

La coopération au développement menée par l'Union Européenne consiste en la coopération au développement menée par chaque pays membre ainsi que celle menée conjointement par l'ensemble des pays membres. La Communauté Européenne et son Organe Exécutif, la Commission, se chargent de la coopération au développement menée conjointement par les pays membres. Cette communauté et les pays membres de l'Union Européenne constituent le donateur le plus important en matière d'aide au développement.

La coopération menée par l'Union Européenne est financée grâce au budget et au Fonds européen pour le développement. La Finlande se fait entendre quant au contenu et à la qualité de cette coopération et participe au pouvoir décisionnel portant sur la politique en matière de pays en développement et la coopération au développement. Les buts et les lignes maîtresses de la coopération menée par la Communauté européenne sont très semblables à ceux de la coopération internationale finlandaise. À travers la politique en matière de développement de l'Union Européenne, la Finlande parvient à participer à l'élaboration de décisions sur lesquelles seule, elle serait incapable d'influer.

Les parts de financement des pays membres dans le budget de l'Union Européenne et le neuvième Fonds européen pour le développement

Pays membre	Part de financement dans le budget de l'UE en 2003 %	Part de financement dans le neuvième Fonds européen pour le développement %
Pays-Bas	5,88	5,22
Belgique	4,17	3,92
Espagne	8,88	5,84
Irlande	1,35	0,62
Grande-Bretagne	11,92	12,69
Italie	14,06	12,54
Autriche	2,31	2,65
Grèce	1,83	1,25
Luxembourg	0,24	0,29
Portugal	1,55	0,97
France	18,12	24,30
Suède	2,99	2,73
Allemagne	22,96	23,36
Finlande	1,60	1,48
Danemark	2,13	2,14
Totai	100,00	100,00





L'aide humanitaire

NAMIBIE, MARTTI LINTUNEN

L'aide humanitaire est destinée dans le but d'aider les victimes de catastrophes naturelles et de conflits armés. En 2003, dans le monde, 30 guerres et conflits armés étaient en cours, et tous les ans, de 600 à 800 sinistres qualifiés de catastrophes naturelles surviennent, dont les victimes dans leur grande majorité vivent dans les pays en développement. Parmi ces crises, particulièrement épineuses sont celles prolongées où l'aide humanitaire est une nécessité voire même pendant des décennies. Ces situations provoquent une énorme souffrance humaine et minent les capacités et les ressources fournies par la coopération au développement à long terme.

Des crises humanitaires tenaillent depuis longtemps surtout le Moyen Orient, l'Afghanistan et la zone de la Corne de l'Afrique. La Finlande soutient au Moyen Orient, depuis 1952 déjà, l'organe de coopération de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

La Finlande destine à l'Afghanistan depuis plus de dix ans de l'aide humanitaire. La sécheresse et une croissance démographique accélérée sont les causes de la crise tenaillant depuis des décennies la Corne de l'Afrique : l'Éthiopie et l'Érythrée. Dans ces pays, des millions de personnes ont besoin chaque année d'aide alimentaire.

L'aide humanitaire est toujours canalisée à travers des organisations humanitaires internationales ou nationales, en fonction d'analyses en matière de besoins que celles-ci établissent. La majeure partie de cette aide est destinée aux pays les plus nécessiteux ne disposant eux-mêmes que de très peu de moyens pour sortir de ces crises. L'aide humanitaire s'est élevée, au cours de ces dernières années, de 10 à 15 pour cent de l'aide octroyée à la coopération au développement.

Pour la Finlande, les canaux les plus importants en matière d'aide internationale sont l'Organisation pour les réfugiés de l'ONU (UNHCR), le mouvement international de la Croix Rouge, le Programme alimentaire mondial (WFP), l'Organisation d'aide pour les réfugiés palestiniens de l'ONU (UNRWA) ainsi que l'UNICEF. Parmi les organisations finlandaises les plus importantes sont la Croix Rouge finlandaise et l'Aide à l'Étranger de l'Église.





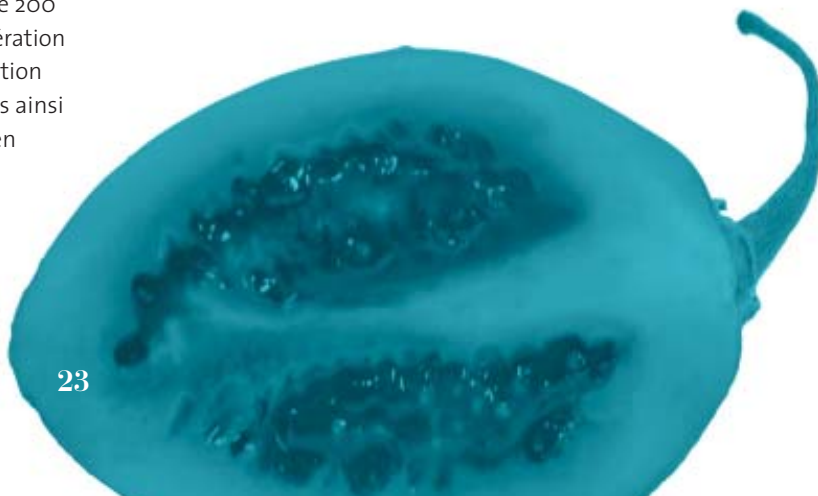
**La coopération au développement
menée par les organisations non
gouvernementales**

BANGLADESH, RAULI VIRTANEN

La coopération menée par les ONG fait partie intégrante de la coopération finlandaise. Des organisations finlandaises mènent des initiatives en vue du développement en concertation avec leurs pays partenaires, diffusent des informations sur les questions globales et en matière de développement en Finlande ainsi que contribuent à l'élaboration de la politique de coopération. Les efforts des ONG permettent d'amplifier l'interaction des Finlandais avec les pays en développement et leurs habitants.

Ces efforts sont axés le plus souvent sur le développement de l'enseignement et des services sociaux et sanitaires, ainsi que sur les thèmes démographiques et la consolidation de la société civile. Plus de la moitié des projets sont mis en place en Afrique, les autres continents étant bien représentés également. Au total, on dénombre plus de 70 projets.

Le Ministère des Affaires Étrangères finance des projets d'organisations à condition que celles-ci les financent aussi; en fonction du type de projet, la part de l'autofinancement devrait s'élever de 10 à 20 pour cent. Le Ministère finance également les activités du Centre de services pour la coopération au développement (KEPA). Ce centre constitue à l'intention de plus de 200 ONG finlandaises engagées en faveur de la coopération au développement une organisation de collaboration qui appuie l'oeuvre de ses organisations membres ainsi que propose des informations et une formation en matière de coopération au développement et de développement.





CAMBODGE, MARJA-LEENA KULTANEN

MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DE FINLANDE

DIVISION DE L'INFORMATION DE LA
POLITIQUE DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE

SIÈGE SOCIAL:
BOÎTE POSTALE:
TÉLÉPHONE:
TÉLÉCOPIE:
STANDARD TÉLÉPHONIQUE:

Kanavakatu 4 a, 00160 Helsinki
Box 176, 00161 Helsinki
+358 9 1605 6370
+358 9 1605 6375
+358 9 16005

<http://global.finland.fi>
keoinfo@formin.fi